



Rapport d'activité 2020

SOMMAIRE

Le mot du Président

1

La vie des services

2

Comité syndical et instances

3

Activité 2020 et faits marquants

4

Synthèse financière

5

Bilan et perspectives

6



1. Le mot du Président

L'année 2020 a été une année malheureusement marquée par la crise sanitaire du Covid19. Cependant, malgré les difficultés d'organisation et d'approvisionnement que cela a engendré, Berry Numérique est parvenu, avec ses entreprises de travaux, à maintenir le rythme de déploiement de la fibre optique.

Ainsi, les Communauté de communes Vierzon Sologne Berry – Villages de la Forêt, des Trois Provinces et Fercher – Pays Florentais ont vu s'ouvrir les services très haut débit sur leur territoire.

Cela permet à 44 500 locaux du département répartis dans 55 communes d'être éligible à un large panel de services offert par la fibre optique.

Les travaux se poursuivent en 2021 sur les Communautés de communes Berry Grand Sud, La Septaine, Cœur de France, Portes du Berry et Terres du Haut Berry.

Concernant la 2ème phase du schéma directeur d'aménagement numérique, afin de viser une couverture du Cher en fibre optique à 100%, l'année 2020 a permis de finaliser le projet de délégation de service public concessionnaire, en partenariat avec l'Indre.

Le contrat de DSP a été finalisé en décembre 2020 pour une validation par le Comité syndical prévu en début d'année 2021 et un démarrage en mars 2021. L'enveloppe financière d'investissement pour atteindre le 100% fibre dans le Département du Cher est estimée à 120 M€. Le planning de déploiement contractuel s'étale entre 2022 et 2025, échéance à laquelle tous les habitants du Cher seront raccordables en fibre optique.

Patrick BARNIER
Président de Berry Numérique

1. Le Comité syndical

au 31/12/2020

Le Comité syndical est l'instance politique de Berry Numérique. C'est à l'occasion de fréquentes réunions que les orientations de la structure sont définies et concertées avec l'ensemble des institutions membres.

Le Bureau, formation réduite du Comité syndical, est constitué du Président, des trois Vice-présidents du Comité syndical et de trois délégués représentant chaque catégorie de membre adhérent (Département du Cher, Région Centre – Val de Loire et EPCI du Cher).

En raison des élections municipales de mars 2020, les instances de Berry Numérique ont connu un renouvellement partiel.

Au 31 décembre 2020, la composition des instances de Berry Numérique est la suivante :

Président :

M. Patrick BARNIER (Département du Cher)

Vice-présidents :

M. Daniel FOURRÉ (Département du Cher)

M. Gilles GONTHIER (EPCI 18)

M. Dominique ROULLET (Région Centre – Val de Loire)

Membres du Bureau :

M. Pierre GROSJEAN (EPCI 18)

M. Emmanuel RIOTTE (Département du Cher)

Mme Michelle RIVET (Région Centre – Val de Loire)

Les délégués de Berry Numérique

au 31/12/2020

M^{me} Régine AUDRY (EPCI 18)

M. Philippe AUZON (EPCI 18)

M. Dominique CHAMPAGNE
(EPCI 18)

M. Fabien CHAUSSÉ (EPCI 18)

M. Fabrice CHOLLET (EPCI 18)

M. Louis COSYNS
(Région Centre – Val de Loire)

M^{me} Bernadette COURIVAUD
(Département du Cher)

M. Roger DAGHER (EPCI 18)

M^{me} Nathalie DE BARTILLAT (EPCI 18)

M^{me} Ghislaine DE BENGY – PUYVALLÉE
(Département du Cher)

M. Yves DEBONO (EPCI 18)

M. Frédéric DURANT (EPCI 18)

M. Gilles GONTHIER (EPCI 18)

M^{me} Amanda GRIMONT (EPCI 18)

M. Pierre GUIBLIN (EPCI 18)

M^{me} Annie LALLIER
(Département du Cher)

M. Filipe MAIA (EPCI 18)

M. Sébastien PERAS (EPCI 18)

M^{me} Delphine PIETU
(Département du Cher)

M^{me} Marie-Pierre RICHER
(Département du Cher)

M^{me} Agnès SINSOULIER-BIGOT (Région
Centre – Val de Loire)

M. André TEYSSANDIER (EPCI 18)

M. François VINCENT (EPCI 18)

La vie des instances



Le Comité syndical : dates des réunions et principales décisions

- 04 février 2020 : Approbation des comptes de gestion et administratif, prise en charge d'une extension du réseau par la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher sur son territoire et vote du budget 2020 ;
- 15 septembre 2020 : Renouvellement des instances de Berry Numérique suite aux élections municipales ;
- 16 octobre 2020 : Prise en charge d'une extension du réseau par la Communauté de communes Cœur de France sur son territoire, cession de relais radio atout18 à TDF et avenant n°6 à la DSP avec Berry Fibre Optique afin de permettre notamment l'expérimentation de pré-raccordements de futurs abonnés FTTH ;
- 16 décembre 2020 : Ouverture anticipée de crédit pour poursuivre le déploiement de la fibre optique, procédures de dématérialisation pour permettre l'organisation des réunions en distanciel notamment en raison de la crise sanitaire et orientations budgétaires 2021.



La CAO et la CDSP

La Commission d'Appel d'Offres [CAO] composée de 6 délégués s'est réunie pour rendre un avis concernant :

- 04 février 2020 : Avenant n°3 du marché de construction du réseau très haut débit de Berry Numérique phase 2 Lot 2 pour la modification des membres du groupe Vinci Énergies ;
- 06 octobre 2020 : Avenant n°1 au marché relatif à la conception-réalisation d'un réseau très haut débit sur les départements de l'Indre et du Cher : achèvement de la phase 1 Lot 2 pour le décalage du planning des missions de 6 semaines.

La Commission de Délégation de Service Public [CDSP] composée de 6 délégués s'est réunie pour rendre un avis concernant :

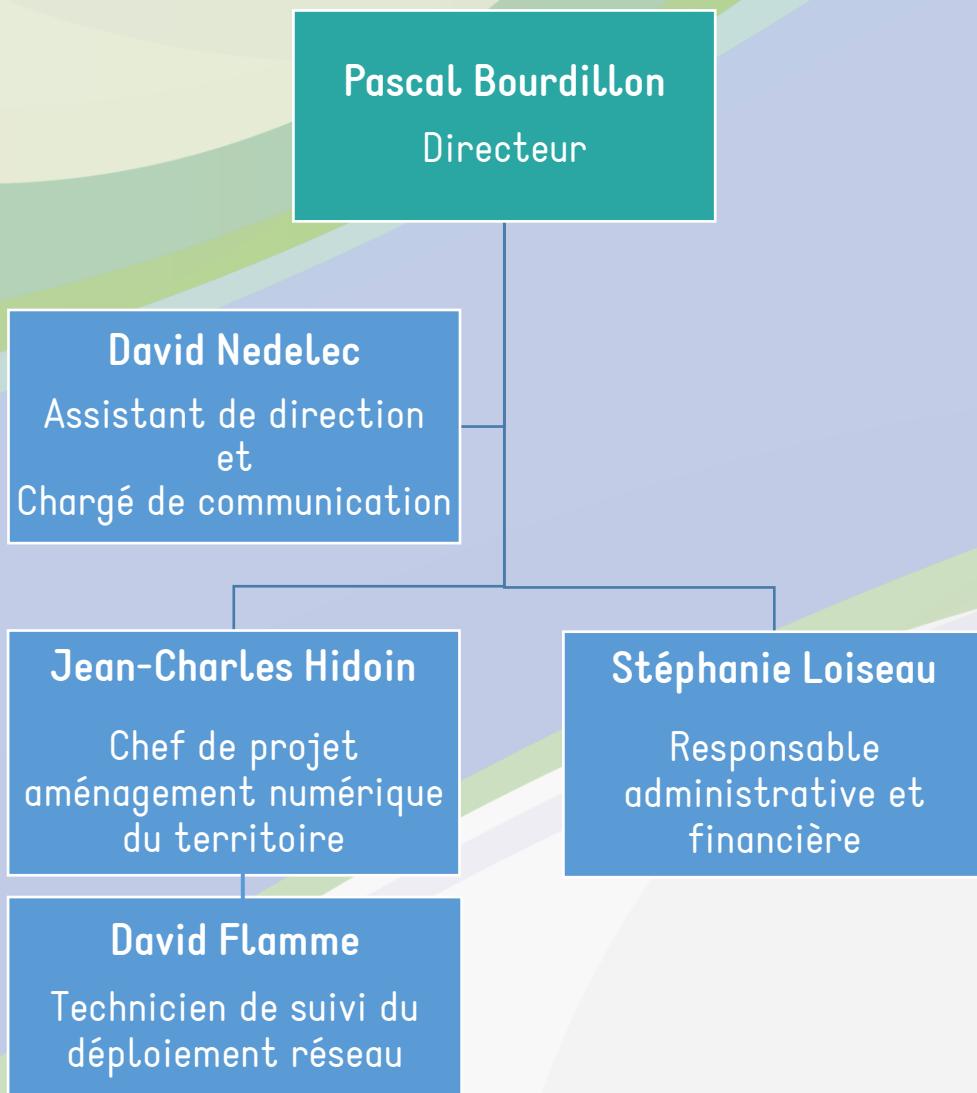
- 06 avril 2020 : Ouverture des candidatures pour la Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;

- 14 avril 2020 : Agrément des candidatures et ouverture des offres pour la Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;
- 18 mai 2020 : Présentation de l'analyse des offres initiales pour la Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;
- 16 octobre 2020 : Présentation du projet d'avenant n°6 à la Délégation de Service Public relative à l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit.

2. La vie des services

L'organigramme des services

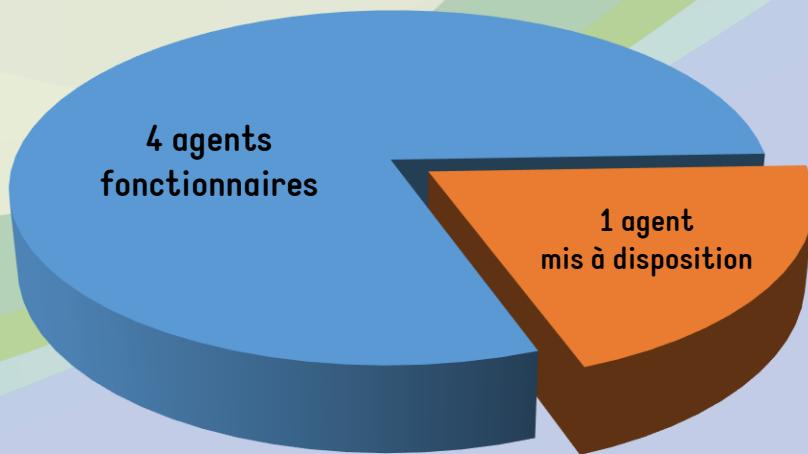
au 31/12/2020



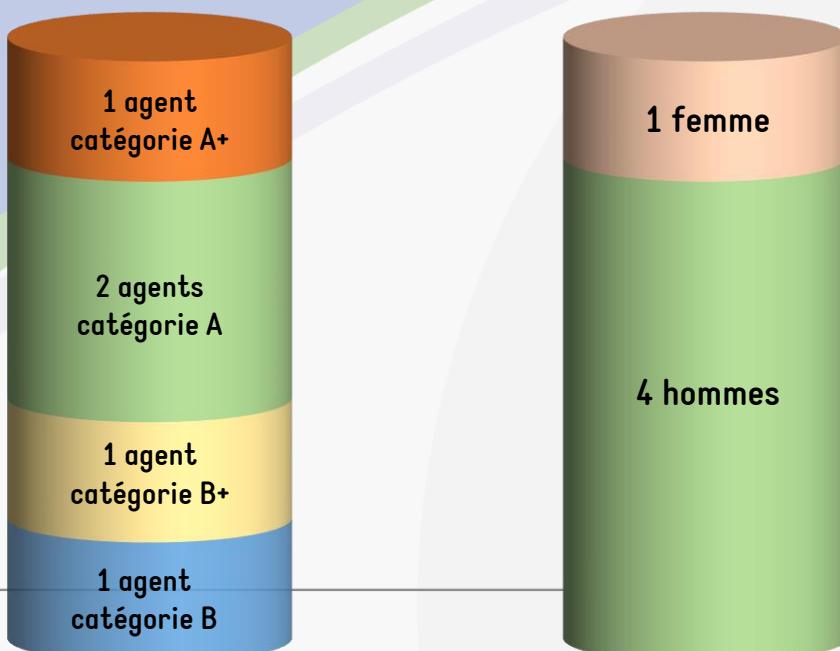
L'équipe est composée de 5 agents à temps plein. Un agent est mis à disposition par le Conseil départemental du Cher, les quatre autres ont été recrutés directement par Berry Numérique.

L'effectif ETP est stable et n'a pas varié sur l'année 2020. Aucun emploi saisonnier n'a été créé en renfort des agents, le festival du Printemps de Bourges n'ayant pas eu lieu.

Statut des agents de Berry Numérique



Composition de l'effectif de Berry Numérique



Cadre d'emploi des agents

Répartition homme / femme

4. Activité 2020 et faits marquants

4.1. Pour le très haut débit en fibre optique

Concernant le déploiement :

L'année 2020, à l'instar de l'année précédente, a été marquée par des travaux de déploiement de la fibre optique en rythme de croisière. Ainsi, les plaques de la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry - Villages de la Forêt, des Trois Provinces et Fercher - Pays Florentais ont été ouvertes pour atteindre un total cumulé pour la zone publique d'environ 35 % des foyers, entreprises et services publics soit 44 500 prises éligibles au 31 décembre 2020.

Les travaux de déploiement se sont poursuivis sur les plaques suivantes avec l'intervention des trois groupements Vinci / CEE, SPIE / Eiffage et Axione / Bouygues Énergies et Services : La Septaine, Cœur de France, Berry Grand Sud, Terres du Haut Berry, Pays Fort – Sancerrois – Val de Loire et Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois.

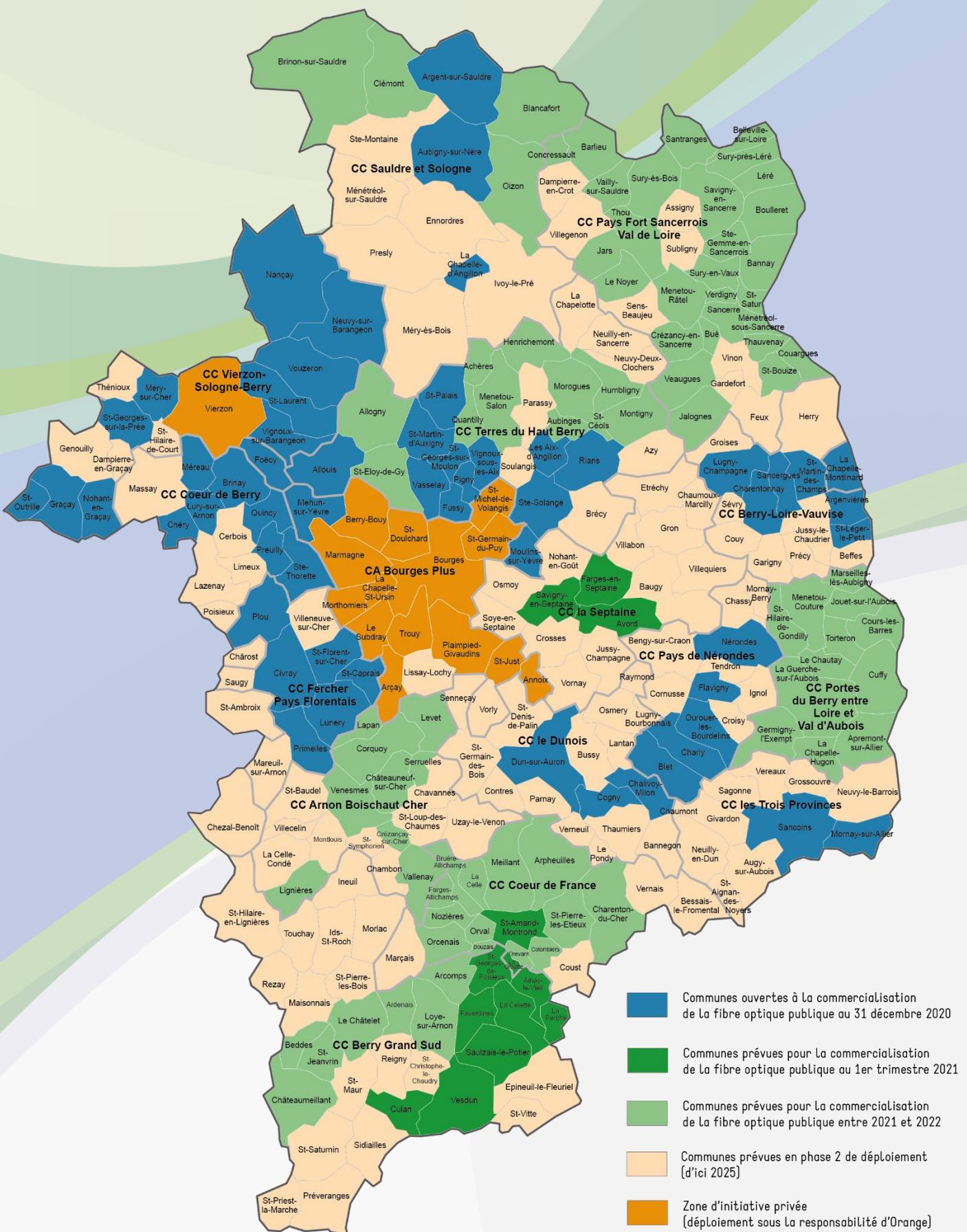
L'objectif cible pour l'année 2021 est d'atteindre les 66 000 prises sur la zone publique.

État des lieux du déploiement de la fibre optique (FttH) Entre la zone privée (AMII) et la zone publique (RIP)

Taux de couverture en fibre optique du Cher (phase 1)	Fin 2020	Fin 2021
<i>Zone privée (Orange)</i>	79%	92%
Zone publique (Berry Numérique)	35%	56%
Département du Cher	52%	70%

Le déploiement de la fibre optique dans ma commune

Période 2017 - 2025



Concernant la commercialisation :

Désormais, tous les opérateurs nationaux (Bouygues Télécom, SFR, Free et Orange) commercialisent des abonnements sur le réseau public.

Les FAI grand public sur le RIP*

au 31/12/2020

-  Coriolis
-  K-Net
-  Nordnet
-  Ozone
-  Videofutur
-  Bouygues Télécom
-  SFR
-  Free
-  Orange
-  WeAccess

* Tous les FAI ne sont pas nécessairement présents sur toutes les prises éligibles

Au 31 décembre 2020, le réseau de fibre optique compte 14 550 abonnés dont 10 391 dans le Cher.

L'aboutissement de la procédure contractuelle pour l'atteinte des 100% FTTH :

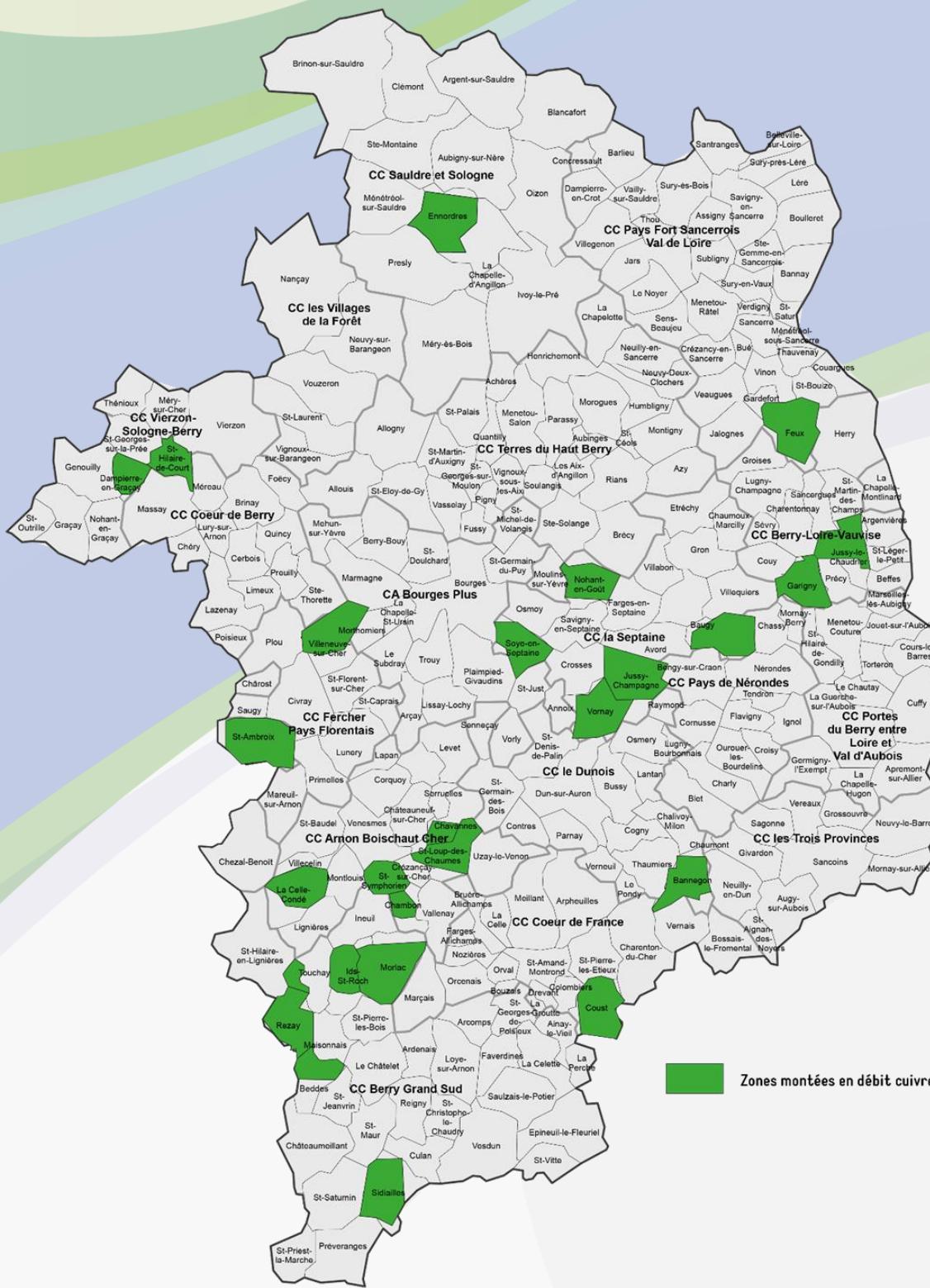
L'objectif de couverture de plus de 70% des locaux du Cher en FTTH d'ici la fin d'année 2021 devrait être atteint conformément au SDTAN. En parallèle, Berry Numérique a achevé de définir sa stratégie permettant de desservir 100% du Cher en fibre optique d'ici 2025, en lien avec les objectifs européens et nationaux.

En partenariat avec l'Indre, les négociations relatives à la délégation de service public concessive ont été concluantes et ont permis de finaliser le contrat en décembre 2020. La validation de la convention de DSP est prévue en début d'année 2021.

4.2. Pour la montée en débit cuivre

Concernant le déploiement :

En complément du très haut débit, et conformément au SDTAN, Berry Numérique a effectué 25 opérations de montée en débit du réseau téléphonique en cuivre. Les opérations sur les communes de Feux et St Hilaire de Court ont été finalisée respectivement en mai et novembre 2020. La montée en débit cuivre dans le département du Cher est désormais achevée.



4.3. Pour la montée en débit radio

Concernant le déploiement :

Dans les zones mal desservies en ADSL et où, à court terme, il n'est pas envisagé d'amélioration du réseau filaire, la technologie radio constitue une alternative pertinente à prendre en compte.

Afin d'assurer une navigation Internet optimisée pour les abonnés du dispositif « atout18 – Internet pour tous », Berry Numérique a engagé des travaux de montée en débit sur le réseau radio grâce à la technologie MIMO.

Les abonnés disposent ainsi d'un débit descendant de 20 Mbits/s et d'un débit montant de 2 Mbits/s maximum. Les migrations du Wifimax vers le MIMO se font progressivement et sans surcoût pour les abonnés.



En 2020, les relais desservant les 2 communes suivantes ont été équipés en MIMO : Neuilly en Sancerre et Neuvy Deux Clochers.

En complément des solutions de montée en débit du réseau téléphonique et du réseau radio, la solution satellite permet d'offrir une connexion Internet haut débit satisfaisante à tous les habitants d'un territoire.

Concernant la commercialisation :

Le réseau MIMO est commercialisé par deux opérateurs : Ozone et Nordnet, filiale d'Orange.

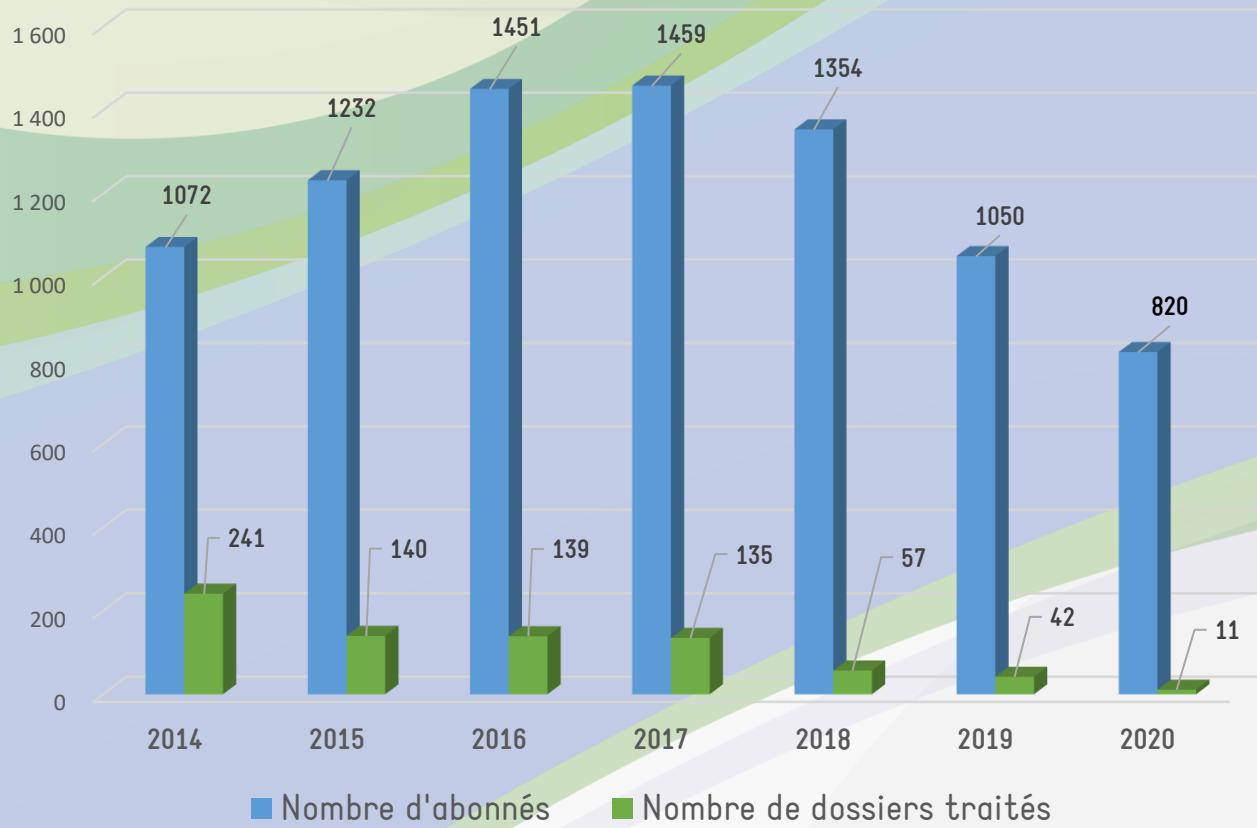
Au total, 445 foyers sont raccordés au Wifimax MIMO et 375 foyers sont raccordés au Wifimax classique à la date du 31 décembre 2020.

Concernant le suivi du dispositif atout18 :

Afin d'assurer un service de qualité aux habitants du Cher, Berry Numérique a maintenu sa « hotline » destinée à traiter les demandes ponctuelles d'abonnés en difficulté. Il s'agit ainsi d'apporter une aide ciblée aux abonnés en complément du service client des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI).

Au cours de l'année 2020, 11 dossiers ont été traités contre 42 l'année précédente. Il est noté que le parc d'abonnés est en constante diminution, mais principalement en raison du déploiement de la fibre optique. Ce nombre d'abonnés devrait continuer à décroître en 2021.

Synthèse d'activité de la hotline atout18



4.4. Une communication montée en puissance

La communication institutionnelle de Berry Numérique vise à satisfaire 4 axes complémentaires :

- Développer la notoriété de Berry Numérique au sens large (existence) et fournir des informations ciblées au grand public
- Assoir et développer l'image de la structure (mission, valeurs, etc.)
- Toucher de nouvelles cibles (au-delà des partenaires publics)
- Accompagner les politiques publiques départementales (collèges, SDIS, EPHAD, etc.)

Pour ce faire, il est nécessaire de simplifier la compréhension des missions et de l'intervention publique, de valoriser les réseaux publics en vue de souscriptions FTTH, de faire connaître les usages numériques associés aux missions de la structure et de lutter contre la désinformation effectuée par les opérateurs privés.

La crise sanitaire a cependant limité grandement les actions de communication envisageables dans le courant de l'année 2020.

Dans ce cadre, Berry Numérique a mis en place de vastes opérations de communication dont notamment :

- Renouvellement des diffusions sur le cube central du Palais des sports diffusé notamment en ligne sur la chaîne de la fédération de Basket féminin ;
- News Internet régulières sur les évènements marquant l'action de Berry Numérique ;
- Campagnes d'affichage sur panneaux et radio sur les zones ouvertes à la commercialisation de la fibre optique ;
- Création d'une maquette de déploiement de la fibre optique en zone rurale en briques Lego ;
- Inauguration des locaux de SPIE ;
- Création d'un totem à destination des mairies en partenariat avec le RIP36 ;
- Organisation de point presse pour la pose de locaux techniques ;
- Lancement d'une newsletter trimestrielle ;
- Création de puzzles pédagogiques sur l'aménagement numérique du territoire ;
- Création et diffusion d'infographies à destination de les mairies et Communautés de communes du Cher ;
- Organisation d'une visite officielle de l'ARCEP dans le Cher ;
- Création de masque de protection Covid19 logotés pour élus et agents

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Création de visuels fixes : 11- Spots radio : 224- Courriers adressés : 7 140 | <ul style="list-style-type: none">- News Internet publiées : 10- Communes tractées : 14 |
|---|--|

4.6 Montages contractuels

Afin d'exercer ses missions, Berry Numérique a recours à de nombreux prestataires. Les principaux marchés utilisés en 2020 sont les suivants :



Concernant le très haut débit FTTH :

- ❖ Marché de maîtrise d'œuvre [attribué en 2015]
- ❖ Délégation de service public d'affermage pour l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit en fibre optique [attribuée en novembre 2016]
- ❖ Marché de construction du réseau très haut débit dans le Cher lot 1 et lot 2 [attribué en 2016]
- ❖ Marché de conception et réalisation du réseau de fibre optique sur le département du Cher [attribué en 2019]



Concernant la montée en débit cuivre :

- ❖ Marché de travaux [attribué en 2016]



Concernant la montée en débit radio :

- ❖ Marché de travaux [renouvelé en 2019]
- ❖ Délégation de service public [attribué en 2009]



Concernant les prestations de service :

- ❖ Marchés relatifs aux missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs [attribué en 2017]
- ❖ Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage stratégique, technique, juridique et financière [attribué en 2016].

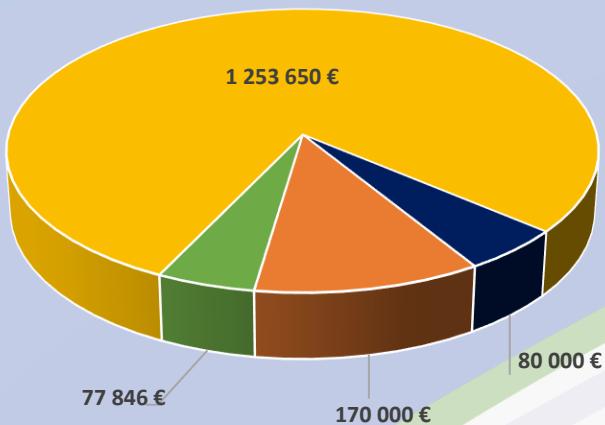
5. Synthèse financière

5.1. Le budget de Berry Numérique

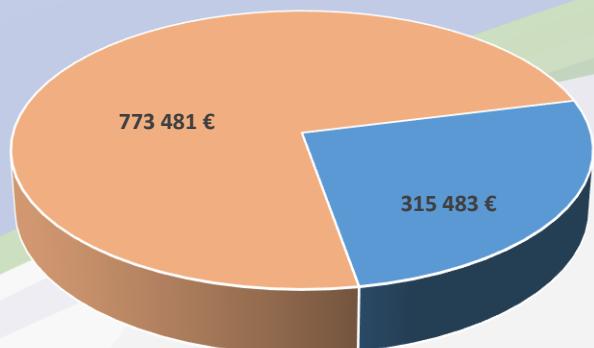
Le budget 2020 de Berry Numérique se décompose de la manière suivante (données extraites du compte administratif 2020) :

5.1.1. Fonctionnement

Recettes de fonctionnement hors opérations d'ordre



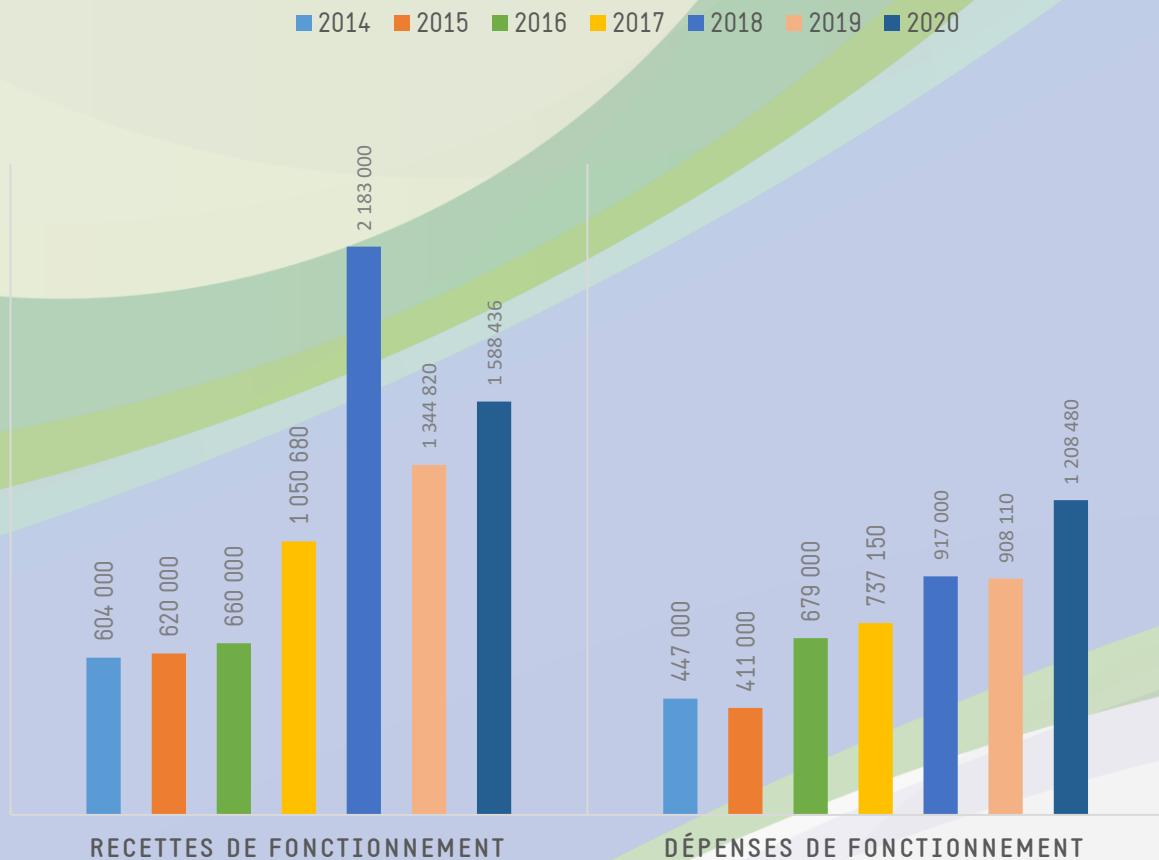
Dépenses de fonctionnement hors opération d'ordre



- Contribution Région Centre - Val de Loire
- Contribution CD18
- Contribution Communautés de communes
- Redevance DSP et produit de gestion courante

- Charges à caractère général et charges exceptionnelles
- Charges de personnel

EVOLUTIONS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT HORS OPÉRATIONS D'ORDRE

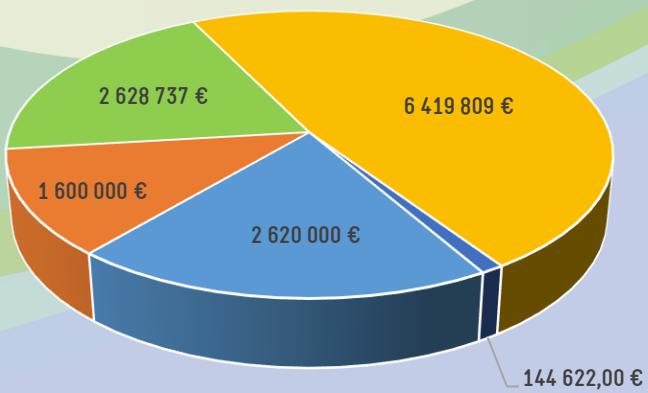


Les recettes de fonctionnement 2020 font état d'un versement de 1 076 250 € par Berry Fibre Optique correspondant à la redevance FTTH de délégation de service public. Celle-ci est basée sur les prises livrées par Berry Numérique et mises en commercialisation par l'exploitant.

La contribution des collectivités territoriales et notamment des Communautés de communes du Cher demeure quant à elle stable.

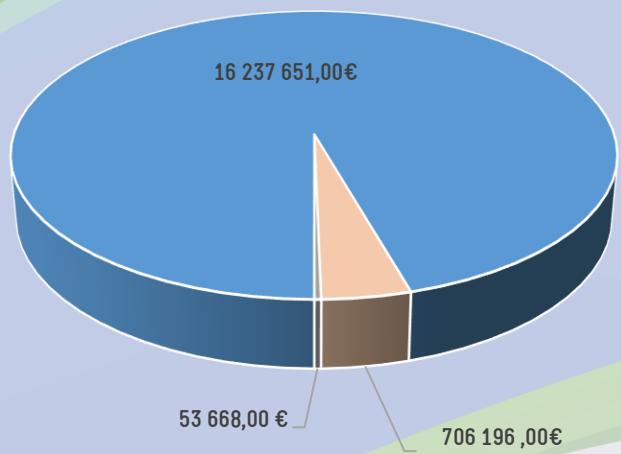
5.1.2. Investissement

Recettes d'investissement
hors opérations d'ordre



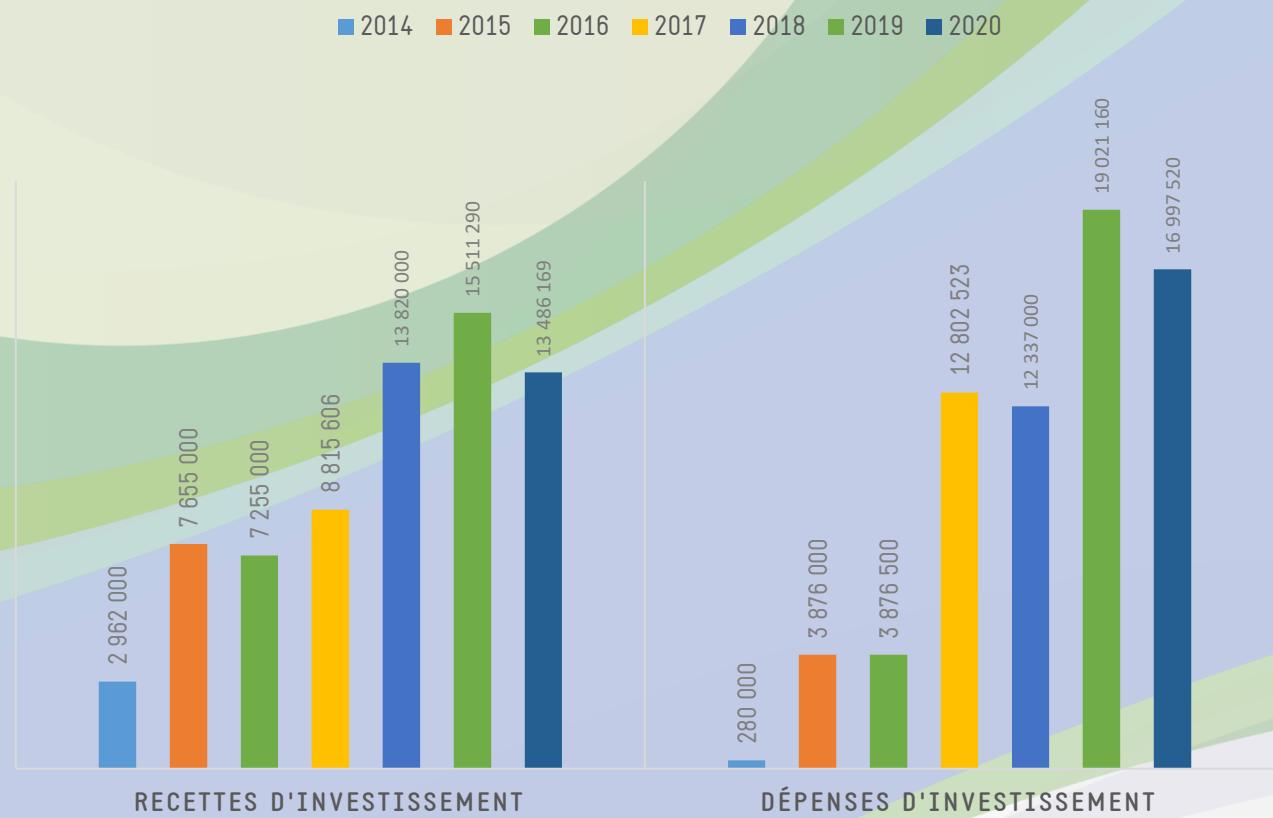
- Subvention Région Centre - Val de Loire
- Subvention CD18
- Subvention Communautés de communes
- Subvention Etat
- Crédits sur des particuliers

Dépenses d'investissement
hors opérations d'ordre



- Travaux
- Crédits sur le délégué
- Installations, matériel et outillage technique

EVOLUTIONS DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

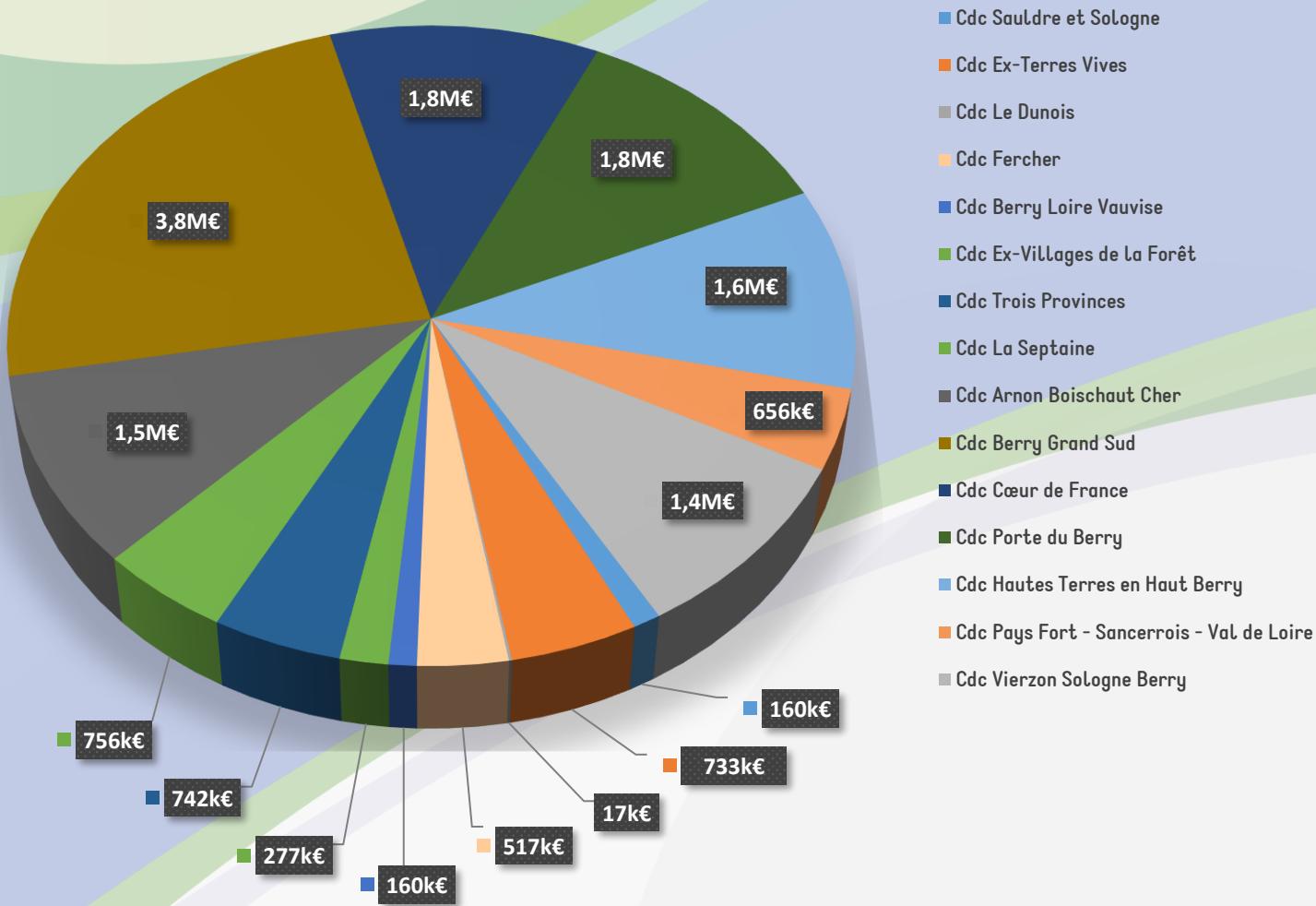


Les recettes d'investissement proviennent :

- ❖ Du Département du Cher conformément à la convention de financement signée sur une période de 5 ans renouvelée fin 2018 ;
- ❖ De la Région Centre – Val de Loire conformément aux conventions signées sur 10 ans ;
- ❖ Des Communautés de communes sur lesquelles les travaux ont été engagés conformément aux conventions de financement signées ;
- ❖ De l'État : deux versements via la convention FSN ;

Le montant des dépenses de travaux 2020 est inférieur à celui de 2019 notamment en raison de la crise sanitaire toutefois les travaux réalisés se poursuivent selon un rythme de croisière. Le décalage d'environ 1 an par rapport au planning prévisionnel du plan d'affaire de la DSP se maintient.

Ventilation des principales dépenses d'investissement par Communauté de communes



Cela représente au total un montant de plus de 16,2 M € de travaux de déploiement de réseau.

6. Bilan et perspectives

Malgré la crise sanitaire qui a frappé la France en 2020, plusieurs objectifs importants pour l'aménagement numérique du Cher ont pu être menés à bien :

- Poursuivre le rythme de déploiement fibre optique conforme aux prévisions (plus de 13 000 prises /an) ;
- L'enracinement progressif de tous les opérateurs nationaux sur les zones ouvertes à la commercialisation ;
- La conduite de la procédure traitant de la phase 2 des déploiements en partenariat avec l'Indre (syndicat mixte RIP36) afin d'atteindre le 100% fibre d'ici 2025. Cela s'est traduit par l'établissement d'un contrat de DSP concessive sur 30 ans.

La crise liée au COVID-19 laissait présager des retards dans les déploiements cependant, il apparaît que les entreprises de travaux ont pu maintenir leur rythme tout en s'adaptant aux préconisations sanitaires. Cela a nécessité une mise à jour rapide des mesures de sécurité à mettre en œuvre sur les chantiers et la dotation d'équipements de protection individuelle nécessaires.

Le montage contractuel pour le 100% fibre faisant l'objet d'études et de réflexions en 2019 s'est concrétisé au travers d'un contrat de concession de travaux et de service et prévoit également la reprise en affermage du réseau de la phase 1. La durée du contrat est de 30 ans sur un périmètre comprenant l'ensemble du Berry (Cher + Indre) hors zone d'initiative privée. Cela représente à terme un volume global de 257 000 prises dans le Berry soit 135 500 prises dans le Cher et 121 500 prises dans l'Indre pour un chiffre d'affaires global prévisionnel cumulé de plus d'1 milliard d'euros.

L'ensemble des communes à traiter lors de cette phase 2 en complément de la phase 1 ou en totalité, seront traitées via un calendrier de déploiement contractuellement fixé jusqu'en 2025. Cela offre alors une visibilité claire sur l'arrivée de la fibre optique sur ces territoires.

VOTRE AVENIR SE CONSTRUIT À LA VITESSE DU TRÈS HAUT DÉBIT DANS LE BERRY !